
mise en place du compostage en pied d'immeuble- résidence Jean Nohain

Ca du Pays de Saint-omer

2 Rue Albert Camus

Cs 20079

62219 Longuenesse

[Voir le site internet](#)

Odile Bocquet

o.bocquet@ca-stomer.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Engagé dans le PLP depuis 2009, la Caso a souhaité pour certaines actions créer des zones tests pour définir les priorités. Le compostage en pied d'immeuble a fait l'objet d'une zone test.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Expérimenter ce mode de compostage sur un site avant de le dupliquer. Convaincre le bailleur social d'étendre ce mode de gestion à l'ensemble de ses résidences autant que faire se peut.

Faire témoigner le bailleur auprès des autres bailleurs pour multiplier les actions.

Résultats quantitatifs

- 38 foyers volontaires sur 54 : soit 70% de participation.
- 1.4 tonnes de déchets évités par an

Résultats qualitatifs

- récupération du compost après un an de mise en place.
- création de lien social entre les voisins

MISE EN OEUVRE

Planning

- Définir les objectifs avec le bailleur
- réaliser les enquêtes en porte à porte : avril-mai 2010
- exploitation des données de l'enquête : mai 2010
- courrier d'information de mise en place du compostage en pied d'immeuble : mai 2010
- lancement du compostage en pied d'immeuble avec distribution de bio-seau, d'un flyer : juin 2010
- passage régulier des maîtres composteurs et du gardien pour vérifier la qualité et déposer du broyat : juin 2011

- organisation d'une manifestation en pied d'immeuble pour la distribution du compost aux locataires

Moyens humains

- 2 maîtres composteurs
- une coordinatrice
- un gardien
- le responsable du bailleur social

Moyens financiers

2 composteurs de 800 l : 300 € ttc
impression des flyers en interne

Moyens techniques

- 2 composteurs de 800 l
- approvisionnement régulier en broyat

Partenaires mobilisés

- le bailleur : Habitat 62-59
- l'ademe : subvention des composteurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Résidence "Les roseaux" et les "nénuphars" à Arques : 2012
- résidence "Gambetta" à Saint-Omer : 2012
- résidence "île de France" à Longuenesse : 2012
- résidence " Le prieuré" à Saint omer : 2013

Sur l'ensemble de ces résidences le tonnage évité est 4.18 tonnes annuelles.

Difficultés rencontrées

Forte participation du gardien et du bailleur convaincu par le programme qui a permis de motiver les locataires. La Caso a fait témoigner le bailleur dans un film visible sur son site ou nous présentons le compostage en pied d'immeuble.

Recommandations éventuelles

Mettre impérativement le gardien dans la boucle dès le départ, il comprend la démarche et peut servir de relais auprès des locataires.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | CONSOMMATEURS | ASSOCIATIONS | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions